

ADMINISTRATION



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Lundi 10 Juin 2024

Présents : Mmes GUEGAN (Présidente de séance), BLANC, GONDRAN

Excusé : MM. MOUHET – ROCHER

Assiste : M. THERME

La Commission de surveillance,

Ayant préalablement désigné sa présidente de séance en la personne de Mme GUEGAN.

Saisie d'elle-même, conformément à l'article 16 des Statuts de la Ligue, afin d'effectuer le tirage au sort permettant de déterminer l'ordre de :

- Présentation des programmes des candidats, annexés à la Convocation à l'Assemblée Générale.
- Présentation des listes le jour de l'Assemblée Générale.
- Présentation orale des candidats, le jour de l'Assemblée Générale.

Rappelant les deux listes candidates au Comité de Direction du District Grand Vaucluse, toutes deux validées lors de la réunion de la Commission de Céans, du 5 juin 2024 :

- Liste du candidat François PEREZ : « Tous unis pour le District Grand Vaucluse ».
- Liste du candidat Christophe BENOIT « Continuons à agir pour le football ».

Considérant qu'à la suite de l'invitation desdits candidats par la C.S.O.E. au tirage au sort des listes dans le cadre de la campagne électorale, Mesdames Sabine ARNOUX, Angélique VIGNAL EP MANCINI, et Messieurs Christophe BENOIT et François PEREZ étaient présents.

Considérant que la Commission décide que la première liste tirée sera première :



- Dans la présentation des programmes des candidats, annexés à la Convocation à l'Assemblée Générale.
- Pour la présentation des listes le jour de l'Assemblée Générale.
- Pour la présentation orale des candidats, le jour de l'Assemblée Générale.

Qu'une salariée du District, tire la première boule dans la vasque, dans laquelle se trouve le nom : « Christophe BENOIT ».

Considérant que la Commission ouvre la seconde boule, à titre de vérification, dans laquelle se trouve le nom : « François PEREZ ».

Considérant ainsi que la C.de Surveillance des Opérations Electorales acte le fait que la liste de M. BENOIT sera la première dans la présentation des programmes des candidats, pour la présentation des listes et la présentation orale des candidats le jour de l'Assemblée Générale.

Que la liste de M. PEREZ sera donc la seconde présentée.

La présente Commission rappelle également que les candidats ont jusqu'au mardi 11/06/2024 à 18h pour envoyer leurs programmes sous les conditions renseignées dans un précédent procès-verbal.

De plus, elle rappelle aux candidats présents que le temps de parole octroyé aux têtes de listes lors de l'Assemblée Générale pour la présentation des programmes sera de cinq minutes.

La Présidente de séance

Mme Martine GUEGAN

La secrétaire de séance

Mme Lina GONDRAN